

Alliance Forthem : L'uB s'engage auprès de 6 universités européennes pour bâtir un « campus européen »

Dans le cadre de l'initiative « Universités Européennes », soutenue par la Commission européenne, l'université de Bourgogne et 6 autres établissements partenaires ont formé fin 2019 l'Alliance FORTHEM (*Fostering Outreach within European Regions, Transnational Higher Education and Mobility*).

Objectif : Former une nouvelle génération d'européens créatifs, capables de coopérer dans différentes langues, au-delà des frontières et des disciplines, afin de relever les défis sociétaux de l'Europe et de combler les pénuries de compétences auxquelles elle est confrontée.

Les statuts officiels ont été signés (virtuellement !) le 25 janvier par les président.e.s des établissements partenaires de l'Alliance FORTHEM.



©Eric Paul - uB

Vincent Thomas, Président de l'université de Bourgogne signe les statuts définissant le cadre et les objectifs de l'Alliance FORTHEM – 25 janvier 2021

L'université de Bourgogne fait partie de l'Alliance FORTHEM avec six autres universités

- l'université de Jyväskylä en Finlande,
- l'université de Lettonie en Lettonie,
- l'université Johannes Gutenberg (JGU) de Mayence en Allemagne,
- l'université d'Opole en Pologne,
- l'université de Palerme en Italie,
- l'université de Valence en Espagne.

Contact presse :

Service communication

Audrey Rahali - 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24 / audrey.rahali@u-bourgogne.fr



L'alliance FORTHEM s'articule autour de 4 grands axes

- Académie numérique
- mobilité
- Recherche
- Engagement sociétal

Des actions concrètes pour répondre au challenge

L'Alliance FORTHEM s'adresse à l'ensemble des membres de la communauté universitaire (étudiants, enseignants-chercheurs, mais aussi personnels administratifs, ingénieurs et des bibliothèques).

Les projets mis en œuvre visent à concrétiser les coopérations avec les universités partenaires, et à mettre en place une stratégie à long terme pour l'enseignement supérieur en lien avec la société, la recherche et l'innovation.

Quelques exemples de projets :

- Permettre aux étudiants des 7 universités partenaires une mobilité plus simple et à tous les niveaux d'étude grâce à des procédures ERASMUS allégées,
- Mettre en place des mobilités courtes sous forme de "summer schools",
- Organiser des « staff weeks » pour le personnel travaillant dans les services équivalents des 7 universités,
- Proposer des doubles et triples diplômes au sein de l'alliance,
- Mettre à disposition des cours en ligne, et des TD partagés entre les partenaires,
- Lancer au total 7 « Labs », construits sur le modèle de « Think Tank » regroupant enseignants et étudiants pour relever les défis de l'Europe de demain,
- ...

Les statuts de l'Alliance FORTHEM, signés le 25 janvier 2021 définissent les objectifs et les missions de l'alliance FORTHEM et constituent une base légale pour son fonctionnement. Il s'agit bien de dessiner un modèle pour une future Université Européenne sans, pour autant, vouloir créer une nouvelle entité légale. L'Alliance FORTHEM est mise en place dans l'objectif de perdurer au-delà de la période de financement de l'UE.

Plus d'infos en ligne

- [Sur le site de l'université de Bourgogne](#)
- [Sur le site de l'Alliance Forthem](#)

Contact presse :

Service communication

Audrey Rahali - 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24 / audrey.rahali@u-bourgogne.fr